



Déclaration de la rencontre des ministres des affaires sociales des pays germanophones (« quintette social ») des 29 et 30 avril 2019 relative à la transformation du monde du travail sous l'effet de la numérisation

Les ministres des affaires sociales d'Allemagne, d'Autriche, de la Principauté du Liechtenstein, du Luxembourg et de la Suisse se sont retrouvés les 29 et 30 avril 2019 à Zurich (CH) pour la deuxième rencontre des ministres des affaires sociales et sont convenus de la déclaration qui suit.

Nos cinq pays sont liés entre eux par la langue, par des similitudes culturelles et par d'étroites relations de voisinage. Ils ont aussi beaucoup en commun lorsqu'il s'agit de garantir la protection sociale : un bon système d'assurances sociales, qui permet aux personnes âgées de vivre dans la dignité et qui assure la couverture sociale des personnes en situation difficile. Nous devons également faire face à des défis similaires : l'évolution démographique et la numérisation soumettent nos systèmes d'assurances sociales à des exigences élevées en termes de conception et de développement. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance d'un échange régulier d'expériences et de connaissances à l'occasion de nos rencontres au niveau politique.

Nous avons profité de la rencontre de cette année pour discuter en particulier des constats faits sur le développement des nouvelles formes de travail issues de la numérisation, ainsi que des pistes de solution pour garantir la couverture sociale et de bons emplois également pour ces nouvelles formes.

Le monde du travail connaît actuellement une transformation profonde sous l'effet de la numérisation. Cela place nos systèmes de sécurité sociale face à de nouveaux défis. Les nouvelles formes de travail créent de nouvelles possibilités d'emploi et offrent une plus grande flexibilité, mais peuvent aussi rendre les rapports de travail moins sûrs et entraîner un risque accru de précarisation. Il importe de suivre cette évolution d'un œil attentif afin d'exploiter au mieux les opportunités offertes par la numérisation, tout en garantissant la protection sociale des travailleurs. Nous avons ainsi la ferme intention d'adapter à temps nos systèmes d'assurances sociales à cette transformation rapide.

L'un des principaux enjeux de ces prochaines années est en effet l'accélération de la mutation structurelle du marché du travail sous l'effet de la numérisation. Pour que les travailleurs puissent faire face aux nouvelles exigences de leurs emplois, nous entendons garantir à tous les travailleurs – en dialoguant avec les organisations du monde du travail – l'accès à une formation continue en relation avec la numérisation.



Nous nous sommes accordés sur les prochaines étapes :

Nous voulons approfondir le dialogue au niveau des spécialistes et lancer d'ici début 2020 des travaux en vue d'élaborer une analyse commune des mesures possibles pour garantir la protection sociale.

Nous voulons encourager sur le plan international l'échange d'idées sur la numérisation et ses liens avec la politique sociale, et soutenir activement les initiatives prises en ce sens par l'OIT et l'OCDE.

Nous entendons approfondir cet échange entre les ministères et le poursuivre à l'occasion de la prochaine rencontre des ministres des affaires sociales, l'année prochaine au Luxembourg.

Zurich, le 29 avril 2019

Pour l'Allemagne

Rolf Schmachtenberg, secrétaire d'État

Pour la Principauté du Liechtenstein

Mauro Pedrazzini, ministre

Pour le Luxembourg

Abilio Fernandes, premier conseiller du gouvernement

Pour l'Autriche

Beate Hartinger-Klein, ministre

Pour la Suisse

Alain Berset, conseiller fédéral

[version originale : allemand]